

COMITE DU JURA FFPJP

Réunion du Comité Directeur et des présidents de clubs du 27 mars 2010 à Mont sous Vaudrey

9 heures : Réunion du CD 39

Présents :

Mmes BIANCHETTI Danièle et DURIF Corinne.

Mrs BOURGEON Michel, BUSSARD Daniel, CLEMENT Jean-Pierre, CROTET Patrick, DE BASTOS Paulo, DEMOUGEOT Michel, DURIF Stéphane, GRUNEISEN Patrick, JARCELLAT Philippe, OUTREY Gilles, PANCIN Michel, MARAUX Jean-Marie, MARTINELLO Antoine, SALVI Christian et VALET Christian.

Excusés :

Melle MARAUX Emilie.

Mrs LARTOT Jean-Marc, MONNOYEUR Christian et SECRETANT Didier.

Invité :

Mr PERRUSSEL Michel.

Le Président ouvre la séance en remerciant le club de Mont sous Vaudrey pour la réservation de la salle et salue la présence du représentant de la Voix du Jura. Peu après, le maire de la ville, Mr FRAIZIER et Mr ALEXANDRE, venus présenter une proposition de bar sont accueillis.

Tout d'abord, le Président aborde le problème du **championnat triplette provençal** que le club de Saint Claude ne peut plus organiser. Il annonce que Didier SECRETANT assure l'intérim suite à la démission de Mr Marc SERTILLANGE. Il est donc fait appel à candidature.

NB : pendant la réunion avec les présidents, Mr Jean-Yves GAGLIARDI, président de Salins, se propose pour cette organisation. Cependant, il est rappelé que face à cette situation, le problème ne se poserait pas si le boulodrome était opérationnel et surtout que ce championnat aurait été supprimé cette année sans cette solution apportée par Salins.

Coupe de France : 3 clubs seront qualifiés. Cependant, la date butoir pour le 3^{ème} tour imposé par la fédération n'est plus le 17 septembre mais le 5 septembre 2010.

Concours du Progrès : celui du 28 mars à Dole est reporté au 24 avril à Dole. Ce jour-là, il y a une rencontre en CRC. Le Comité Départemental décide que si 2 joueurs d'une même équipe sont retenus pour le CRC, les points de participation seront accordés à cette équipe compte tenu du chevauchement.

Championnat de Ligue Entreprises par 6 : le 25 avril à Port sur Saône. 2 équipes jurassiennes sont concernées.

Informatisation des clubs : plus de 10 ordinateurs sont commandés et bénéficieront de l'aide subventionnelle, environ 20%.

Le Boulodrome régional : ce n'est pas une erreur de terminologie mais le terme « pétanquodrome » n'est pas référencié et donc ne sera pas utilisé. Le Président regrette le peu de réponses suite au questionnaire envoyé aux membres du CD 39. Il lui semble opportun de lister les propositions de chacun et que chacun s'exprime afin d'adopter une position solidaire face aux présidents lors de la réunion de 10 heures.

Le Président soumet quelques idées :

- Organisations de manifestations avec un calendrier hivernal d'octobre à mars. Pour ce faire, les présidents organisateurs de compétitions en hiver seront convoqués afin de ne pas nuire ni aux uns ni aux autres. Au total, 24 week-ends.
- Les organisateurs peuvent être : le CD 39, les districts, les clubs mais il ajoute que des commissions peuvent aussi être à l'initiative de compétitions :

A : le CD 39 : 5 concours

B : Les commissions : vétérans, sportive, jeunes, féminine et arbitrage : 5 concours.

C : les districts : 4 concours

D : les clubs : 10 concours.

L'utilisation de la salle :

- Recettes pour le fonctionnement (remboursement de la location)
- Participation des utilisateurs : 1,50 € frais + 4,50 € inscriptions au concours
- Frais d'entretien : à facturer aux clubs organisateurs sous la forme d'un forfait d'environ 50,00 €.
- Location de panneaux publicitaires : 100 €, 200 €, 500 € et 1000 €.
- Carte à la journée pour entraînement : 3 €.
- Carte annuelle d'accès au boulodrome hors compétitions : 30 €.
- Organisation de lotos : 2
- Prix de la licence senior : + 3 € de 17 à 20 € (hausse en fonction des activités nouvelles qui seront proposées aux licenciés ainsi qu'aux clubs)

Pour le club de Mont sous Vaudrey :

- Participation sur la location à hauteur de 2000 € par an.
- Entretien des locaux en semaine hors manifestations départementales.

A 10 heures, après ces propositions du Président, il est proposé un tour de table avec prise de parole par tous les membres du CD 39 et les présidents de clubs présents : 12 clubs présents sur 26.

Clubs excusés : Arinthod, AS Jeanrenaud, Dampierre, Moirans.

Non excusés : Clairvaux, Montmorot, Pont de Poitte, PCHS, Châteneuf, Sellières, Arbois, Saint Claude, Le Rousses et Bois d'Amont.

Il ressort que tous les présents sont unanimes pour soutenir le boulodrome régional mais des inquiétudes et des questions pertinentes sont posées par plusieurs intervenants.

Quelques exemples :

- Autour de la convention avec la Communauté de Communes.
- Mrs Perrussel et Valet présentent l'évolution des travaux et soulignent l'importance de la mise en place de la convention avec la Communauté de Communes.
- Les installations existantes (sur ce point, Mme Gauthier pour Bletterans et Mr Martinello pour l'ABJ demandent des garanties qui seront, bien évidemment, respectées en tenant compte de leur calendrier hivernal.)
- Mr Bontoux craint qu'une location rebute les clubs et évoque le partenariat (publicité), plus dur selon lui à l'échelle d'un club qui délocalise à Mont sous Vaudrey.
- Mr Gagliardi préconise qu'un club ou district doit s'investir sur un week-end complet.
- Le problème des bénévoles est abordé.
- Mr Durif souhaite une étude des textes approfondie : cahier des charges, convention et règlement intérieur. Mêmes propos par Mr Pancin.
- Mr Demougeot propose un changement logique de l'appellation de la commission du boudrome : **Comité de gestion.**
- Mme Bianchetti aborde le sujet de l'assurance.
- Mr Bourgeon est pour une augmentation de la licence mais il doit y avoir des compensations pour les clubs.
- Melle Da Costa est favorable au boudrome mais évoque une délocalisation qui n'est pas évidente à gérer (bénévoles qui devront se déplacer assez loin)
- Mr De Bastos est pour une augmentation de la licence si des mesures incitatives réelles sont adoptées : à ce titre, une hausse de 5 € peut être envisagée s'il y a un retour aux clubs, aux districts qui joueront le jeu mais aussi que les offres soient plus nombreuses aux clubs en général.
- Mr Clément souhaite connaître précisément les droits et les devoirs des uns et des autres, d'où l'importance de la réalisation d'un cahier des charges.

Un débat constructif permet d'affiner quelques pistes que le Comité de gestion pourra exploiter le 17 avril en réunion à Dole à 9 heures (Boulodrome municipal Avenue de Lahr).

IMPORTANT : cette information équivaut à une convocation pour les membres de ce Comité de gestion. Pour les membres extérieurs, Mrs Valet et Crotet contacteront les intéressés.

La réunion se termine par une visite du boudrome régional à 12h15.

Le Président du CD 39
Jean-Marie MARAUX

Le secrétaire général
Paulo DE BASTOS